

# QUE SIGNIFIE CONCRÈTEMENT UN ENGAGEMENT DE LA DIRECTION ?

Il est nécessaire que l'autorité en charge de la gouvernance / la direction du lieu d'enseignement supérieur s'engage concrètement pour soutenir le campus sans tabac.

## AVANT LE LANCEMENT DU CAMPUS SANS TABAC

Il s'agira à ce stade de réaliser plusieurs tâches pour la direction :

- . Inscrire le campus sans tabac dans le **projet d'établissement** et dans le **règlement intérieur**.
- . Désigner un chef de projet motivé et compétent sur la gestion de projet qui mettra en place un Comité de pilotage (COFIL) (lui rédiger une lettre de mission pour cette tâche).
- . Demander officiellement aux services centraux administratifs de participer au COFIL en tant que membres (ressources humaines, scolarité, direction des études, communication, service technique, pôle évaluation, services de santé, représentants des salariés, des étudiants).
- . Prévoir un budget dédié au lancement du campus sans tabac.



## LORSQUE LE LANCEMENT DU CAMPUS SANS TABAC EST ENGAGÉ

- . Inaugurer officiellement le campus sans tabac.
- . Communiquer officiellement en interne et en externe (signature d'un courrier, d'un e-mail par la direction par exemple).
  - . Donner du temps aux services et personnels sollicités pour piloter et suivre le projet.
  - . Donner du temps au service communication pour la création d'un logo dédié au campus sans tabac, développer la signalétique, mettre à jour les supports de communication (page sur le site Internet, livret d'accueil des étudiants et des personnels, etc.).
  - . Prévoir un budget annuel pour faire vivre le campus sans tabac.



## AU FIL DE L'EAU

- . Au moment des réunions de rentrée des étudiants et de l'accueil de personnes invitées : présenter le campus sans tabac et demander de le respecter.
- . Rappeler aux responsables des formations l'importance d'informer les étudiants, le jour de la rentrée, sur les règles, les objectifs, et le respect du campus sans tabac.
- . Assister de temps en temps au COPIL pour s'informer du développement du campus sans tabac.
- . Échanger avec les fumeurs récidivistes qui ne respectent pas le campus sans tabac, communiquer en interne si un non-respect est constaté.
- . Soutenir officiellement la démarche auprès des différents publics externes de l'université quand cela s'y prête (autres lieux d'enseignement supérieur, journalistes, etc.).

